

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 82 Education corporelle et psychomotricité 3			
Ancien Code	PEPS3B82PS	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEUB3820		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be) HELHa Gosselies Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Sophie COUTIER (sophie.coutier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Education Corporelle et Psychomotricité sont les sujets directeurs de cette 4^{ème} UE disciplinaire qui finalise la formation de base dans ce domaine et donnera accès au titre de "Maître de psychomotricité". On y poursuit et affine le travail amorcé au bloc 1 et 2 avec les apprenants au niveau des SAVOIRS, SAVOIR FAIRE et SAVOIR ETRE liés au développement harmonieux de l'enfant en lien avec les apprentissages scolaires.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

1. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques vus lors des blocs 1,2,3, d'utiliser les activités psychomotrices pour répondre au besoin de mouvement de l'enfant, comme aide à la gestion de groupe, pour développer leur motricité fine et leur autonomie ainsi que comme support aux apprentissages et ce tant lors des cours de développement corporel qu'en classe.
2. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de proposer une programmation et planifier les apprentissages développant les notions et compétences de développement corporel et psychomotricité liées au programme et aux contraintes du terrain.
3. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'avoir une vue d'ensemble sur les divers courants et pratiques possibles, pourra remettre ses pratiques en question et se positionner en tant que professionnel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B82PSA Éducation corporelle et psychomotricité 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B82PSA Éducation corporelle et psychomotricité 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Éducation corporelle et psychomotricité			
Ancien Code	6_PEPS3B82PSA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEUB3821		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à développer l'autonomie des étudiants quant à leur choix méthodologiques et didactiques surbase de leur bagage théorique des 2 années précédentes.

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable d'utiliser les activités psychomotrices pour répondre au besoin de mouvement de l'enfant, comme aide à la gestion de groupe, pour développer leur motricité fine et leur autonomie ainsi que comme support d'apprentissage dans d'autres domaines et ce tant lors des cours de psychomotricité (PM) qu'en classe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de:

- Utiliser à bon escient les savoirs didactiques et pédagogiques liés au développement corporel et à la psychomotricité.
- Avoir une vue d'ensemble sur les divers courants et pratiques possible.
- Organiser et planifier des situations d'apprentissage adaptées aux élèves en action.
- Se projeter dans une planification à long terme.
- Mobiliser les savoirs et savoir-faire de la psychomotricité dans des activités d'apprentissages visant d'autres domaines

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Exploitation classe de dépaysement (Mozet) ;
- Travail d'adaptation et de réflexivité sur les méthodologies Bac1 et 2 ;
- Structuration spatiale et temporelle : approfondissement ;
- Sensibilisation à la sécurité : prévention incendie ;
- Module et séquence: outils de planification
- Programmation des cours "Maitre de psychomotricité": réflexion -"Portes d'entrée".

Méthodologies particulières selon les besoins, l'évolution du terrain et la demande :

- Motricité fine et psychomotricité: implications sur le "savoir écrire" ;
- Relaxation et bien-être ;
- L'expression corporelle sur musique ;
- Brain gym ;
- ...

Démarches d'apprentissage

- Mobilisation des savoirs et investissement dans des activités d'apprentissage (Stage spécifique).
- Mise en situation "orientation" (Mozet).
- La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous forme magistrale, tantôt sous forme interactive au départ du vécu commun.
- Travaux de recherche et partage.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Des séances de questions-réponses sont organisées régulièrement: à la fin de chaque module, lors des retours de stage.
- L'organisation pratique-théorie du cours donne du sens à la matière envisagée.
- Travaux de mise en pratique ou de recherche pour mettre en applications les aspects travaillés.
- Documents "ressources" accessibles sur ConnectEd

Sources et références

- La psychomotricité au service de l'enfant, l'adolescent et de l'adulte. B Delière et L. Staes, ; outils pour enseigner , éd De Boeck
- Revues EPS1, éd; EPS 1995-2018
- Psychomotricité à l'école maternelle -Les situations motrices au service du développement de l'enfant, Frédérique WAUTERS-KRINGS, outils pour enseigner, éd De Boeck 2009.
- Vivre la psychomotricité à l'école maternelle, Ministère de la Communauté française (2009)
- Nombreux ouvrages accessibles à la bibliothèque :-)
- La prise de note est essentielle pour rendre compte de l'ensemble des échanges spécifiques réalisés au cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Tous les doc cours distribués en classe sont déposés sur ConnectEd au moment opportun;
 - Les powerpoints "support de cours" sont également présents sur ConnectEd .
- L'ensemble de ces documents ne suffisent pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de note en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'implication lors des cours et recherches est prise en compte dans la production journalière.

Examen écrit et oral visent à vérifier l'intégration de l'ensemble des concepts et savoirs liés à l'ensemble de la formation ainsi que la capacité des étudiants à les mobiliser de manière intégrative.

En Q3 l'examen écrit pourra s'appuyer selon convention sur des travaux (recherche, production personnelles,...) réalisés à cette fin.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	10	Evc + Trv	20		
Période d'évaluation	Eve	40	Exo	30	Exm	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exo = Examen oral, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas de non présentation de tout ou partie de l'épreuve (absence, CM), l'unité ne pourra être validée.

En cas d'échec aux 2 évaluations finales, l'unité ne pourra être validée, même compensée par la production

journalière.

Au Q3, aucune côte préalable n'est conservée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).